

1/2



LES + PRODUIT

- ▶ Protection des supports sensibles à l'eau
- ▶ Certificat QB
- ▶ Application au rouleau ou à la brosse
- ▶ Prêt à l'emploi
- ▶ Séchage rapide* : 30 à 60 min entre les 2 couches, pose du carrelage 1 h après

CONSUMMATION

- ▶ 0,8 kg/m² en 2 couches

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

- ▶ Certificat QB

597 PROLIMUR PROTEC



DESCRIPTION

- 597 PROLIMUR PROTEC est un système de protection à l'eau sous carrelage (SPEC), permettant de protéger les supports sensibles à l'eau en murs et sols sans siphon dans les locaux humides et très humides, en privatif comme en collectif.

DOMAINES D'APPLICATION

- Murs intérieurs
- Sols intérieurs des locaux E2P3 au plus

■ EXCLUS

- Bassins, piscines, locaux industriels
- Toitures-terrasses et façades extérieures

■ PRODUITS ASSOCIÉS

- 5074 PROLICREME*
- 5024 PROLIDAL MAX*
- 526 PROLIAQUA*
- 522 PROLIPO*
- 523 PROLIPLUS*
- 572 PROLIFLEX XL*

CARACTÉRISTIQUES

- **Présentation** : pâte de couleur bleue
- **Densité** : 1,4
- **pH** : 8 ± 0,5
- **Extrait sec** : 74 %
- **Composition** : dispersion synthétique

PERFORMANCES (1)

- **Épaisseur minimale du film sec** : 0,5 mm
- **Délai entre les 2 couches** : 30 à 60 minutes**
- **Délai avant pose du carrelage** : 1 heure minimum** après l'application de la seconde couche
- **Adhérence initiale** : ≥ 1 MPa
- **Adhérence après action de l'eau** : ≥ 1 MPa
- **Perméabilité à l'eau** : nulle

MISE EN ŒUVRE

- Les supports seront sains, propres, dépoussiérés, exempts de toute trace d'huile, de laitance...
- Plaques de plâtre : les bandes réalisées au plâtre seront primarisées avec **165 PROLIPRIM UNIVERSEL*** ou **124 PROLIPRIM***.
- Ils devront être parfaitement secs, exempts de toute remontée d'humidité.
 - Pour les chapes anhydrite, vérifier le taux d'humidité résiduel à la bombe à carbure qui devra être pour les locaux E1 et E2 : ≤ 2 % pour les chapes de la société **ANHYDRITEC®** qui intègrent la technologie **R+R® (Recouvrement + Rapide)** ou ≤ 1 % pour les autres types de chapes anhydrite.



Planimétrie

- 7 mm sous la règle de 2 m
 - 2 mm sous la règle de 20 cm
- ces exigences sont respectivement de 5 mm et de 1 mm pour les grands formats de carreaux.

En rénovation

- Sonder les revêtements existants afin de s'assurer de leur bonne tenue. Vérifier la stabilité des panneaux bois.
- Déposer les carreaux soufflés, recoller les éléments manquants ou rectifier les défauts de planimétrie.
- Gratter ou poncer les résidus de vernis, de peinture écaillée ou de colle.
- Dépouiller les peintures brillantes et poncer les céramiques émaillées. Les poussières seront aspirées.
- Éliminer le glacis formé par les graisses et produits d'entretien (cire, encaustique...) à l'aide d'une lessive sodée. Rincer puis laisser sécher.
- Appliquer les primaires adaptés : **124 PROLIPRIM***, **165 PROLIPRIM UNIVERSEL***, ou **164 PROLIPRIM RAPID*** en fonction des supports.

■ PRÉPARATION DU PRODUIT

- 597 PROLIMUR PROTEC est prêt à l'emploi et ne doit pas être dilué.

Traitement des points singuliers

- Les points singuliers seront traités avant la partie courante.
- La bande d'étanchéité **PROLIBAND*** ou **PROTECTBAND*** est marouflée dans la 1^{ère} passe de **597 PROLIMUR PROTEC**.
- **PROLIBAND*** ou **PROTECTBAND*** est aussitôt recouverte d'une couche de **597 PROLIMUR PROTEC**.
- Le recouvrement entre 2 bandes est de 5 cm au minimum.

■ APPLICATION

- Appliquer la pâte au rouleau ou à la brosse en 2 couches croisées minimum.
- Étaler la première passe au rouleau ou à la brosse à raison de 400 g/m².
- Laisser sécher 30 à 60 minutes** :
- **597 PROLIMUR PROTEC** doit être sec au toucher.
- Une seconde couche est réalisée en passe croisée à raison de 400 g/m².
- Au sol, avant la pose de carrelage, protéger les zones circulées.

* Voir la Fiche Technique du produit. - ** Les temps de séchage sont indiqués pour un local à 20°C, ils peuvent varier selon les conditions de température et d'hygrométrie ambiante - (1) Valeurs déterminées en laboratoire, à 23°C et 50 % d'humidité relative selon la norme en vigueur.

597 PROLIMUR PROTEC

2/2

CONDITIONNEMENT

- ▶ Seau de 7 kg
- ▶ Seau de 16 kg

CONSERVATION

- ▶ **12 mois**
à partir de la date de fabrication, en
emballage d'origine non ouvert, et
stocké à l'abri du gel et du soleil

GARANTIE

- ▶ R.C. fabricant

Supports admis en MURS INTÉRIEURS en fonction de l'exposition à l'eau du local

SUPPORTS ADMIS	PRIMAIRE ASSOCIÉ	Locaux humides EB*	Locaux humides EB* Collectifs	Locaux humides EC
		Privatisifs Zone d'emprise*	EMPLOI DE 597 PROLIMUR PROTEC (2)	
Béton - Enduit base ciment	Facultatif	Facultatif	Facultatif	Facultatif
Enduit plâtre de dureté Shore ≥ C60	165 PROLIPRIM UNIVERSEL* ou 124 PROLIPRIM*	■		
Plaque de plâtre non hydrofugée	-			
Plaque de plâtre hydrofugée	Facultatif	■	■	
Carreau de terre cuite monté au plâtre	165 PROLIPRIM UNIVERSEL* ou 124 PROLIPRIM*	■		
Carreau de terre cuite monté au ciment	165 PROLIPRIM UNIVERSEL* ou 124 PROLIPRIM*	■	■	■
Béton cellulaire monté au plâtre	165 PROLIPRIM UNIVERSEL* ou 124 PROLIPRIM*	■		
Béton cellulaire monté au ciment	165 PROLIPRIM UNIVERSEL* ou 124 PROLIPRIM*	■	■	■
Ancien carrelage	164 PROLIPRIM RAPID*	■		
Peinture poncée	164 PROLIPRIM RAPID*	■		
Plaque de ciment ou silico-calcaire	Facultatif	Facultatif	■	■
Panneau prêt à carreler	164 PROLIPRIM RAPID*	■	■	

(2) La zone d'emprise du bac à douche ou de la baignoire est définie comme étant la surface des parois à l'aplomb de l'appareil sanitaire, s'étendant du bac à douche ou de la baignoire jusqu'à 2 m de haut (tolérance 10 %) par rapport au fond du bac de douche ou de la baignoire.

■ Mettre en œuvre le primaire ■ NON ADMIS

Surface admissible (en cm²) en MURS INTÉRIEURS en fonction du revêtement

REVÊTEMENTS			SURFACE MAXI DES CARREAUX (EN CM ²)
Nature	Porosité	Groupe	Double encollage si S > 500
Plaquettes de terre cuite			231
Carreaux de terre cuite		A11a - A11b A11l - B11a B11b - B11l	900
Grès pressés ou étirés	E > 3 %		2 200 : EB* privatif / EB* collectif / EC
Faïence		B11l	
Pierre naturelle	P > 2 % P ≤ 2 %		36 000 : collage avec mortier-colle C2S, dans les locaux EB au plus sur plaque de plâtre non hydrofugé ; EB* privatif au plus sur plaque de plâtre hydrofugé
Grès pressés ou étirés	0,5 % < E ≤ 3 %	A1 - B1b	
Carreaux pleinement vitrifiés	E ≤ 0,5 %	A1 - B1b	
Pâte de verre, émaux			120
Poids maximal du revêtement associé			40 kg/m ²

Pour la surface admissible sur plaque de ciment ou silico-calcaire et panneau prêt à carreler, se référer à l'AT en vigueur du fabricant.
E = Absorption en eau (%) - P = porosité en %

Surface admissible (en cm²) en SOLS INTÉRIEURS en fonction du revêtement et du support

SUPPORTS	PRIMAIRE ASSOCIÉ	SURFACE MAXI DES CARREAUX		
		Grès si E ≤ 0,5 % → DE S > 500 si E > 0,5 % → DE S > 1 200	Pierre naturelle si E ≤ 2 % → DE S > 500 si E > 2 % → DE S > 1 200	Pâte de verre, émaux
Dalle béton	Facultatif	10 000		
Chape ciment	Facultatif			
Mortier d'égalisation P3	Facultatif			
Chape fluide anhydre	165 PROLIPRIM UNIVERSEL* ou 124 PROLIPRIM*	3 600	300	900
Ancien carrelage	164 PROLIPRIM RAPID*			
Dalles plastique semi-flexibles	164 PROLIPRIM RAPID*	80 < S ≤ 1 200		
Chape sèche**	165 PROLIPRIM UNIVERSEL* ou 124 PROLIPRIM*			
Panneaux bois CTB-X, CTB-H, OSB3	164 PROLIPRIM RAPID*	2 200		
585-19 LANKOPHONIC ROULEAU*				
586 LANKOPHONIC PLAK**	-			

** Se référer à l'AT en vigueur du fabricant.

ASSISTANCE TECHNIQUE : SIKKA France SAS assure l'information et l'aide aux entreprises qui en font la demande pour le démarrage d'un chantier afin de préciser les dispositions spécifiques de mise en œuvre du produit (ou procédé). Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

0 826 08 68 78 Service 0,15 € / min + prix appel

DOCUMENTATION TECHNIQUE - Juillet 2023

Cette Fiche Technique a pour but d'informer sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont basés sur nos connaissances actuelles. Il appartient à l'utilisateur de s'informer sur l'adaptation du produit à l'usage désiré et de vérifier qu'il dispose de la version la plus récente - Mise à jour consultable sur parexlanko.com.

SIKKA France SAS

84 rue Édouard Vaillant - 93350 Le Bourget - Tél. (33) 01 41 17 20 00
PAREXLANKO est une marque du groupe Sika.

PAREXLANKO

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Porter des gants imperméables en caoutchouc nitrile ou butyle conformes à la norme EN ISO 374-2, des lunettes de sécurité et des vêtements de protection couvrants.
- Produit dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
- Avant utilisation consulter la Fiche de Données de Sécurité.